



Saison 2020-2021

Compte-rendu de la réunion n° 2 bis CP Lux du 01/09/20 à 19h30 à Bastogne

Réunion de travail spéciale Covid-19

Les dispositions ci-dessous sont prises à la date du 01/09/2020 et peuvent évoluer en fonction des conditions sanitaires futures et autres impondérables.

1) Interclubs : gestion de la reprise

- si un club veut retirer une équipe :

* jusqu'au 15 septembre :

- en division 6 : on retire l'équipe (la dernière du club)
- avant la div 6 : FFG sans amende.

* après le 15 septembre :

- FFG, avec ou sans amende (à l'appréciation du CP après analyse des docs présentés, de la situation, et en faisant preuve de bon sens).

- dans les cas de quarantaine, remise accordée si document adéquat présenté au responsable interclub provincial (document du médecin traitant).

- communes qui limitent l'ouverture des salles après 22h30 : document officiel de la fédé pour demander une dérogation. Il sera envoyé aux clubs dès que possible.

- au national : Extrait du PV du CAN du 31/08/2020 :

Situation 2020-2021 et uniformisation des mesures entre les différents niveaux de compétition, sanctions, ... :

- o Pas de remise pour un seul joueur qui est malade (dans une équipe).
- o Dans le cas d'une quarantaine, c'est la commission qui décidera sur base des éléments qui seront transmis.
- o Chaque comité doit prendre des décisions en bon père de famille.
- o En cas de problème, il faut faire un rapport en donnant tous les éléments de preuve possibles. La commission ou le comité compétent tranchera.
- o Les clubs doivent avertir les adversaires des mesures particulières imposées par leur commune ou autre.
- o En cas de problème constaté, il faut avertir la personne et lui demander de respecter les mesures sanitaires. Si le problème continue, il faut appeler les autorités (police, etc).
- o Les doubles sont supprimés cette saison en interclubs et en Coupe.
- o Le but est de faire jouer le premier tour. Après celui-ci, le calendrier sera éventuellement remanié pour au moins finir le premier tour afin d'établir un classement.
- o Les règles applicables en nationale sont les protocoles de l'Aile du club visité.

- horaires : les clubs peuvent décaler le début de leurs matchs si :
 - les locaux sont trop étroits et que des croisements d'équipes (entre les 13h00 et 15h30, ou les équipes de 19h00 qui croisent celles de 15h30 qui terminent) ne permettent pas un bon respect des mesures sanitaires ;
 - la commune impose un couvre-feu à une heure qui ne permettra pas de terminer l'interclubs.

Procédure : expliquer la situation au responsable interclubs provincial, qui décidera éventuellement d'un décalage permanent jusqu'à ce que la situation sanitaire se rétablisse.

- En cas de problème, ne pas oublier qu'il existe une case « remarque » sur la feuille de match. Un mail écrit dans les 24h au secrétariat provincial fait office de remarque sur la feuille.
- Toute situation particulière sera, dans tous les cas, analysée et les décisions seront prises au cas par cas, en bon père de famille.
- Une commission de médiation CP Lux est mise sur pied, pour épauler le responsable interclubs en cas de situation délicate à résoudre (la COCO19 – COMmission COvid 19).
- Le CP Lux demande avec insistance à tous les joueurs et tous les responsables de clubs de faire preuve de fair-play et souplesse dans l'organisation des matchs, et de respect dans les règles édictées par les responsables politiques et sportifs.

2) Compétitions provinciales

Recherche de solutions, car il sera peut-être impossible d'organiser ces compétitions dans les conditions sanitaires actuelles.